



CONCOURS PHOTOS 2009

Bulletin d'inscription

Vous souhaitez participer au concours photos organisé par la ville de Thyez ? Pour ceci, il vous faut :

- 1) Lire et accepter le règlement du concours (téléchargeable sur le www.thyez.net ou le retirer au 2^{ème} étage de la mairie, au service communication),
- 2) Envoyer votre photo (2 formats), répondant aux normes énoncées dans le dit règlement,
- 3) Dûment compléter et renvoyer la présente fiche de renseignement en mairie.

Madame, Mademoiselle, Monsieur, (rayer les mentions inutiles)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. :

Adresse email :

Lieu de la réalisation	
Date de la prise de vue	

Engagement :

Je déclare vouloir participer au concours photo organiser par la municipalité de Thyez et certifie avoir lu et approuvé le règlement du dit concours.

Je certifie ne pas être ou ne pas avoir été photographe professionnel.

NOM :

Prénom :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Pour les personnes mineures, nom et signature de la personne responsable.

Conformément à la l'article 40 de la loi du 6 janvier 1978, vous posséder un droit d'accès et de rectifications sur les informations ci-dessus collectés.

La mairie de Thyez s'engage à ne pas faire d'utilisation de ces données, hors du cadre du concours photos amateurs 2009.